

COMMUNE DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES.

Objectif : la commune s'engage dans une offre de garde pérenne pour les parents et dans la préservation de son patrimoine bâti.

Coût total de l'opération : 315 544,91 € HT

Dépenses	
Maitrise d'Œuvre	24 459,15 € HT
Diagnostic	2 800,00 € HT
Coordination SPS et Contrôle technique	5 290,12 € HT
Travaux	263 843,27 € HT
LOT 01 – Gros œuvre	103 562,95 € HT
LOT 02 – Charpente	16 396,06 € HT
LOT 03 – Couverture	4 108,80 € HT
LOT 04 – Menuiseries extérieures	24 237,34 € HT
LOT 05 – Menuiseries Intérieures	32 609,63 € HT
LOT 06 – Cloisons / isolation	10 632,82 € HT
LOT 07 – Electricité	19 376,70 € HT
LOT 08 – Chauffage	16 257,70 € HT
LOT 09 – Plomberie	8 547,98 € HT
LOT 10 – Carrelage	9 952,51 € HT
LOT 11 – Peinture	18 148,78 € HT
Travaux extérieurs et sécurisation	19 152,37 € HT

Recettes	
DETR	58 835,91 €
Conseil départemental FST	100 000,00 €
Caisse d'allocations familiales	93 600,00 €

Auto-financement	63 109 €
------------------	----------

Actualisation
10/08/2026